



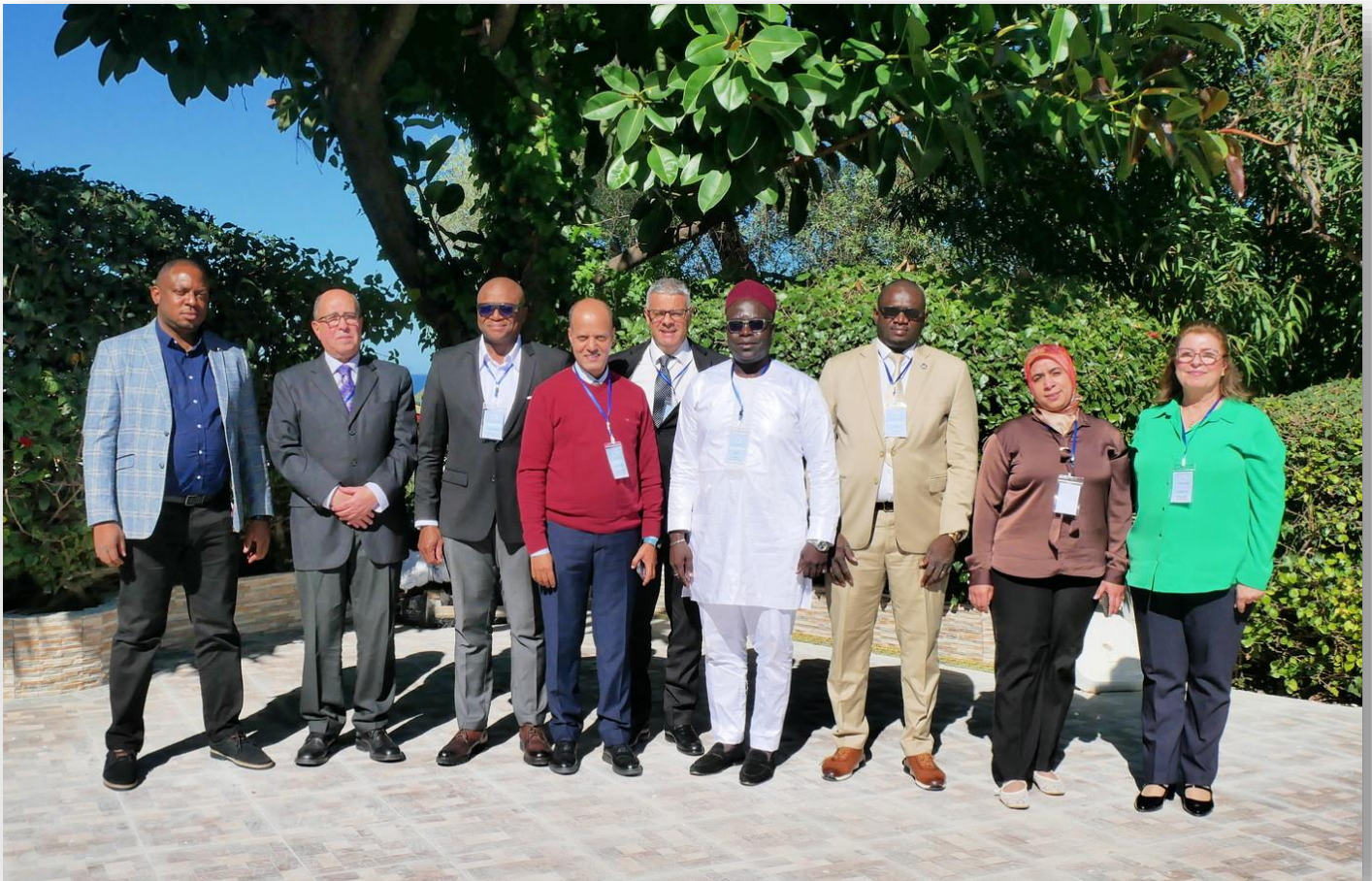
Secrétariat Exécutif

*CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE*



*MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES
COOPERATION AMONG AFRICAN STATES
BORDERING THE ATLANTIC OCEAN*

Procès-verbal de la Septième (7ème) Assemblée Générale Ordinaire du Réseau des Etablissements de Formation Maritime Africains- REFMA



14 avril 2026 Tanger, Maroc

Introduction

Les Etats membres du Regroupement des Etablissements de Formation Maritime Africains (REFMA), dûment convoqués par le Président, se sont réunis le 14 avril 2026 à Tanger, Maroc au titre de la septième (7ème) session de l'Assemblée Générale ordinaire.

Ont participé à cette session les représentants des établissements de formation maritime de 14 Etats membres de la COMHAFAT, dont la liste figure en annexe 1 du présent Procès-verbal.

L'Assemblée Générale a procédé à l'approbation de l'ordre du jour qui comporte l'examen des points suivants :

- Présentation du bilan d'activité du Bureau sortant (2018 -2023 et 2023-2026)
- Constitution du nouveau Bureau
- Discussion et validation du Plan d'action 2026-2027
- Interventions des participants
- Clôture de la session

Le quorum requis étant atteint, et après désignation du rapporteur, le Président a déclaré que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La modération des travaux de cette session a été confiée à Monsieur Naji LAAMRICH, Chef de Département au Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT.

I. Ouverture officielle

Ouvrant la séance, le Président, Monsieur Karim Coulibaly, a prononcé une allocution dans laquelle, il a souhaité la bienvenue aux participants et exprimé en son nom et au nom de tous les membres du Bureau du REFMA sa gratitude et ses remerciements aux Autorités marocaines tout particulièrement à Madame la Secrétaire d'Etat chargé de la Pêche Maritime du Royaume du Maroc pour l'accueil et l'appui à l'organisation de cette rencontre.

Il a ensuite félicité le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT pour la qualité des travaux de l'atelier sur l'ingénierie de la formation maritime qui vient de s'achever et remercié tous les partenaires de la COMHAFAT ainsi que les intervenants pour leur engagement constant dans la promotion des activités menées par le REFMA.

II. Bilan d'activité du Bureau sortant

Le Président du REFMA a, en guise de présentation du bilan d'activités des mandats écoulés, retracé l'histoire de la création en 2002 du regroupement et souligné que le REFMA, en tant que réseau stratégique de la COMHAFAT et cadre collaboratif des instituts de formation maritime africains, incarne l'ambition des États membres de renforcer leurs capacités techniques maritimes, de développer les compétences de leurs ressources humaines dans le secteur des pêches et de l'aquaculture, d'assurer une meilleure mutualisation des efforts et des énergies et, partant, de jeter les bases d'une économie bleue durable et résiliente dans la région.

Lien : <https://www.comhafat.org/wp-content/uploads/2026/04/RAPPORT-RABAT-REFMA-26.pdf>

Deux périodes sont à considérer : 2018-2023 et 2023- 2026.

S'agissant du bilan des activités réalisées au cours de la période 2018-2023, le Président du REFMA a fait un rappel des travaux et des recommandations issues de la cinquième (5ème) Assemblée Générale ordinaire du REFMA tenue le 28 mai 2019.

Dans ce contexte, il a mis l'accent sur les travaux effectivement menés par le REFMA, portant sur des activités thématiques et particulièrement sur l'organisation en présentiel et à distance d'ateliers dédiés à l'ingénierie de la formation maritime, l'élaboration des référentiels pour les inspecteurs portuaires et des observateurs embarqués à compétence régionale.

M. Coulibaly a également rappelé que quatre sessions de formation en langues française et anglaise ont été conduites au profit d'inspecteurs et observateurs des Etats membres pour renforcer ce chantier de l'ingénierie de la formation maritime.

En ce qui concerne le renforcement du dispositif de contrôle des activités de la pêche dans la zone COMHAFAT, le Président du REFMA a souligné l'importance du séminaire organisé sur le thème du suivi, du contrôle et de la surveillance.

Pour ce qui est du renforcement des capacités des membres, Monsieur Coulibaly a rappelé la tenue de plusieurs webinaires dédiés aux activités du Bureau du REFMA et en particulier l'organisation d'un atelier régional sur l'économie bleue.

La période 2023-2025 a été marquée par la tenue en 2023 de la sixième (6ème) session de l'Assemblée Générale du REFMA durant laquelle un plan stratégique a été proposé sous le signe de la dynamisation du regroupement, de l'amélioration de son autonomie et de sa visibilité.

Les activités réalisées au titre de ce mandat portent sur :

- La création d'un forum WhatsApp qui sert de canal de transmission d'informations entre les membres du bureau et des points focaux ;
- L'élargissement du Bureau à de nouveaux membres que sont le Bénin, le Togo et la Namibie et qui participent aux activités du regroupement ;
- La désignation de points focaux dans chaque pays. Cette action facilite le contact direct avec les Etats membres et le suivi des activités du REFMA ;
- L'établissement de la cartographie des établissements de formation maritime dans les Etats Membres de la COMHAFAT par le biais d'un recensement exhaustif, en vue de promouvoir l'adhésion de nouveaux et de faciliter la collaboration entre établissements ;
- L'organisation de deux Ateliers sur l'harmonisation des programmes de formation à Casablanca en 2024 et à Tanger en 2026.

En guise de conclusion de son exposé du bilan d'activités, le Président du REFMA a signalé que durant son mandat, des difficultés relatives au manque de financement propre au REFMA et à l'inactivité des points focaux et leur manque d'implication ont surgi et empêché la réalisation de plusieurs actions programmées auparavant.

Pour remédier à cette situation, des propositions de solutions portant sur la recherche de nouveau financement, le développement des partenariats en vue de soutenir les activités du REFMA et le renforcement des contacts entre les établissements membres ont été formulées.

Monsieur Coulibaly considère qu'après plus de vingt années d'existence et en dépit des difficultés, le REFMA s'efforce d'accomplir sa mission qui est le renforcement de la formation professionnelle, technique maritime et le développement de la recherche halieutique et des sciences de la mer des Etats membres de la COMHAFAT.

Pour aller de l'avant le Président du REFMA plaide pour une forte implication de tous les membres afin de relever les défis de demain avec l'ambition de faire du REFMA un excellent outil de promotion de la formation maritime dans les pays de la zone COMHAFAT.

Sur cette note optimiste, le Président sortant annonce la fin du mandat du Bureau actuel que l'Assemblée générale a actée.

Prenant la parole, Monsieur Taoufik El Ktiri, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT a exprimé ses vifs remerciements et sa sincère gratitude aux membres du Bureau sortant avec à leur tête Monsieur Karim Coulibaly pour le professionnalisme, l'engagement et la qualité du travail exceptionnel accompli durant les deux mandats écoulés qui ont eu un impact positif sur l'encrage du REFMA et qui ont été essentiels à la réussite de la mission de renforcement des capacités des Etats membres de la COMHAFAT.

Monsieur El Ktiri a exhorté les Etats membres à capitaliser sur ces acquis et ces expertises et plaidé pour que Monsieur Karim Coulibaly soit élevé au titre de « Président d'honneur » du REFMA.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des membres du REFMA présents à cette Assemblée Générale.

III. Renouvellement du Bureau du REFMA

Après un appel à candidatures pour procéder au renouvellement du Bureau et en l'absence d'autres candidats, l'Assemblée Générale a, par acclamation, retenu la candidature de la République du Bénin à la Présidence du REFMA.

S'agissant des autres postes à pourvoir notamment celui du Vice-Président, des membres et du Secrétaire général, l'Assemblée générale a départagé les voix entre les différents candidats en procédant au vote.

La composition du nouveau Bureau du REFMA est la suivante :

- **Président** : **Bénin**
- **Vice-Président** : **Mauritanie**
- **Membres** : **Côte d'Ivoire**
Sénégal
Ghana
- **Secrétaire Général** : **Maroc**
- **Membre permanent** : **COMHAFAT**

Monsieur Ibrahim IMOROU TOKO, le nouveau Président du REFMA, a pris la parole pour remercier et témoigner sa gratitude au Président sortant pour le dévouement, le temps et l'énergie investis au service du REFMA.

Il a félicité le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT pour l'excellent travail accompli et souhaité continuer sur cette dynamique enclenchée pour combler les attentes des Etats membres. Il a assuré les délégués présents de sa motivation et de son engagement à travailler ensemble pour renforcer la coopération dans l'espace COMHAFAT et remercié les autorités marocaines pour l'accueil et le soutien apporté aux activités du REFMA.

Après ce mot de remerciement, une remise du fanion de la COMHAFAT a été effectuée entre Monsieur Karim Coulibaly, Président sortant du REFMA et le nouveau Président.

IV. Adoption du Plan d'action 2026-2027

L'Assemblée Générale a pris note de l'organisation à Tanger (Maroc) les 13 et 14 avril 2026 d'un atelier sur le thème « Ingénierie de la formation et innovation technologique : vers une harmonisation des programmes et alignement sur les standards internationaux dans la zone COMHAFAT ».

Elle s'est félicitée du bon déroulement de cet atelier qui a abouti à l'élaboration d'un Plan d'action chiffré. L'Assemblée Générale a décidé de l'adopter comme Plan d'action 2026-2027 du REFMA pour le mandat qui s'ouvre.

V. Déclarations des Etats membres

Un tour de table a été organisé pour permettre aux délégués des Etats membres présents d'exprimer leurs sentiments et attentes à l'égard des travaux de cette session et des actions et initiatives que la COMHAFAT à travers le REFMA compte déployer.

Ils ont à l'unanimité exprimé leur satisfaction et leur consentement aux conclusions de cette 7ème Assemblée Générale et remercié le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT et les Autorités marocaines pour le soutien et la qualité de l'accueil réservé.

VI. Clôture de la session

La séance a été levée à 18 heures 30.

Annexe I : liste des participants



COMHAFAT/ATLAFCO



Liste des participants

7^{ème} Assemblée Générale du Regroupement des Etablissements de Formation Maritime Africains- REFMA

14 avril 2026, Tanger, Maroc

PAYS/ORGANISME	NOM et PRENOM	TITRE	MAIL/TELEPHONE	SIGNATURE
Cote d'Ivoire ARSTO	Kouamé Goulsberg	Colonel - Nasef/Pat Af	goulkankan@ yahoofr	[Signature]
II	Yacine Sifiatou	Assistants Pit/Regne	pt-202020@ yahoofr	[Signature]
II	Combes Clina	Dir. format contin	Combesclina@ yahoofr	[Signature]
CE TORESA, Angola	Flavio da Silva	Director General	flavio@toresas. com	[Signature]
Chad Chambre Maritime Afr	Jehoshaphat Dele	CRMC	jehoshaphat.e.dele @chammaritime.org	[Signature]
LIBERIA NAFA	John PEKE GATELOR, Jr	ASSOCIATE HR DIRECTION	john.peke@nafas gov.lr	[Signature]
ARSTM	COMBES Yacine	Dir - DEC	Combesyacine@ yahoofr	[Signature]
Maroc ISPM	Jamila Bouchel	Présidente Adjointe	jamila.bouchel@ ispm.ma +212 70073 4000	[Signature]
Maroc IPN sah	ATTAS Dris	Directeur	attasdris@ipn.ma +212 661963908	[Signature]
MAROC AL HOCEIMA	QAISSARI DRISS	Directeur	qaissari@ipn.ma 0665858018	[Signature]
COMHAFAT	Tariq Dah	conseiller S.E COMHAFAT	0661352722	[Signature]
COMHAFAT	Abdenmajid LAAMRICH	chef de département	0661224774	[Signature]
ITPM Lauyaone	KHABIB Ty Smoul	Directeur	0661582046	[Signature]
ITPM Tamtam	El Gharbi Moussa	Directeur	0661607815	[Signature]

Annexe II : Ordre du jour de la 7ème Assemblée générale ordinaire

**Réseau des Etablissements de Formation Maritime Africains- REFMA
14 avril 2026, Tanger- Maroc**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur**
- 3. Bilan des activités du REFMA**
- 4. Renouvellement des membres du Bureau**
- 5. Elaboration du Plan d'action 2026-2027**
- 6. Intervention des Délégués des Etats membres**
- 7. Clôture de la Réunion**